



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# LES PROGRAMMES D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

## QU'EST CE QU'UN PAPI ?

**Un programme d'action de prévention des inondations (PAPI) est un outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités.**

Le PAPI se construit à l'échelle d'un bassin de risque, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux. C'est une réelle démarche de planification qui vise à la mise en oeuvre d'actions pour une approche globale et concertée de la gestion du risque inondation sur un territoire spécifique, par la mobilisation des différents acteurs liés au risque inondation.

## LES AXES DU PAPI

Le cahier des charges national demande de répartir les actions sur 7 axes d'intervention sous lesquels se décline le PAPI :

### COMMUNIQUER

XE 1 : L'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

### SURVEILLER / PRÉVOIR / ALERTER

XE 2 : La surveillance, la prévision des crues et des inondations

XE 3 : L'alerte et la gestion de crise

### RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ

XE 4 : La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

XE 5 : Les actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

### RÉDUIRE L'OCCURRENCE DES INONDATIONS

XE 6 : Le ralentissement dynamique des écoulements

XE 7 : La gestion des ouvrages de protection hydraulique



## LES MODALITES DE FINANCEMENT

Le financement du PAPI est assuré par l'ensemble des parties prenantes que le porteur de projet aura associées : collectivités maîtres d'ouvrage, Etat, le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) et les agences de l'eau, etc.

Suivant la nature du maître d'ouvrage et des travaux, les conditions d'éligibilité aux financements ainsi que les taux de financement peuvent varier.

## LES PHASES DU PAPI

Le PAPI comporte deux phases :

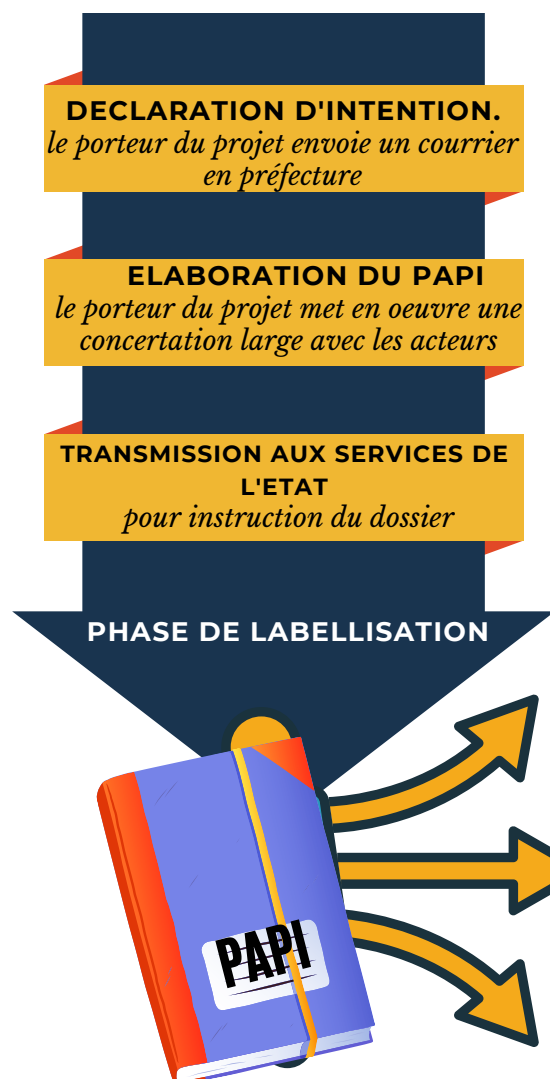
### Une première phase d'études préalables à un PAPI

- programme d'études préalables permettant d'améliorer la connaissance et d'établir une stratégie. Cette phase comporte également des actions concrètes (sensibilisation aux risques, diagnostics de vulnérabilité du bâti, appui à l'intégration des risques en urbanisme...).

### Une seconde phase dite de PAPI complet

- programme de travaux et d'actions ciblant les zones à risques.

## LA PROCEDURE D'INSTRUCTION



*Le PAPI, un outil au service des collectivités.*

### OBJECTIF

RÉDUIRE L'IMPACT DES INONDATIONS SUR LA POPULATION ET LES ACTIVITÉS.

### MESURES

LE PAPI N'IMPOSE PAS DE CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES : SA RÉALISATION DÉPEND D'UNE VOLONTÉ LOCALE ET DU RESPECT DU CAHIER DES CHARGES.



**Nouveauté depuis le 01/01/2021**

### Validation locale des programmes d'études préalables à un PAPI

Le Programme d'Études Préales au PAPI est validé par le préfet de la région Guyane après instruction par les services de la DGTM de Guyane.

### Labellisation des PAPI complet <20M€

- proposition de création d'une sous-commission inondation au sein de la CDRNM pour une labellisation locale des PAPI de moins de 20 millions d'euros.

### Labellisation des PAPI > 20M€

- Les PAPI de montant supérieur à 20 M€ sont validés par la commission mixte inondation.